



Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Colomban au 31 décembre 2020

Selon les dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, vous recevez aujourd'hui le rapport de la situation financière de la Ville. Il faut ainsi voir cette version comme une mise à jour de la version de décembre dernier adaptée grâce aux états financiers déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de juin. L'objectif de ce rapport est de vous renseigner sur les états financiers de la Ville.

À la suite du dépôt du rapport financier 2020 consolidé du vérificateur externe en date du 1^{er} juin 2021, les charges de fonctionnement de la Ville incluant le financement à long terme des activités d'investissement et les affectations se sont élevées à 19 524 168 \$. Les revenus de fonctionnement pour l'année 2020 ont été de 21 610 434 \$. Donc, le rapport du vérificateur indique, pour l'administration municipale, un excédent de fonctionnement pour l'exercice à des fins fiscales de 2 086 266 \$.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 41 120 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 17 044 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 15 450 \$ avec une allocation de dépenses de 7 725 \$. Dans les états financiers déposés, la liste de tous les élus ayant reçu un salaire et une allocation de dépenses est bien détaillée.

Je tiens à profiter de ce rapport pour expliquer les écarts notables favorables et défavorables en lien avec ce qui avait été planifié lors de la présentation et l'adoption du dernier budget. L'année 2020 a été notamment caractérisée par un gel du taux de taxation résidentielle.

D'entrée de jeu, la Ville ne tient pas compte, dans son budget, de l'impact du développement immobilier et de l'amélioration de propriétés dans ses prévisions de revenus. Dans une ville en croissance, ce montant devient forcément positif et génère un écart cyclique à la hausse sur les revenus projetés. À ce titre, les revenus tirés de la taxation liés à la croissance du parc immobilier ont été de 324 000 \$. Il est à noter aussi une augmentation de près de 880 000 \$ de revenus par rapport au budget lié aux droits de mutations immobilières, ce qui signifie que la santé du marché résidentiel se porte bien sur le territoire. De plus, il faut évidemment souligner l'aide financière obtenue pour pallier les circonstances de la COVID-19, un montant de 1 136 147 \$. En général, la Ville a tiré 2,47 millions de \$ en revenus supplémentaires.

/2

Encore une fois cette année, nous atteignons notre objectif d'augmenter les revenus de la Ville autrement que par la taxation résidentielle. Je tiens aussi à souligner que le règlement 3009 concernant les redevances au développement, a permis d'amasser 743 000 \$ en 2020, la première année de son application. Je tiens ici à rappeler que ce règlement servira uniquement à financer les projets d'investissement inscrits dans le règlement 3009 qui concerne, à 80 %, des modifications touchant notre réseau routier.

En cette dernière année de mandat, la Ville est en meilleure position financière que jamais. La dette nette a été réduite de plus de 750 000 \$, le fonds de compensation pour frais de parcs est regarni pour atteindre un montant de plus de 920 000 \$. Au niveau des dépenses courantes, pour la deuxième année consécutive, nous terminons l'année fiscale avec des dépenses pratiquement équivalentes à ce que nous avons budgété. Dans le contexte de la COVID-19, ceci témoigne de la capacité de la Ville à tenir les cordons de la bourse serrés tout en se gardant une flexibilité décisionnelle et administrative. Vous vous en doutez bien, la COVID-19 a bouleversé les services en changeant les priorités d'action. Ce rapport financier démontre que l'impact sur les dépenses courantes a été nul et surtout bien balancé. À ce titre, par exemple, des dépenses supplémentaires ont été générées en matière de sécurité au détriment des services de loisirs et de la bibliothèque.

De plus, je me permets de faire la liste des investissements en 2020. Grâce à nos surplus passés, notre fonds de roulement, de nouvelles subventions et des stratégies d'investissement ciblées, la Ville a pu développer des projets et réaliser des travaux sur le territoire. En matière d'investissements ciblés qui généreront des économies immédiates et à long terme, il faut mentionner le système de conversion de l'éclairage au DEL qui nous fait sauver 50 % en facture d'électricité dès cette année. L'achat d'équipements et de véhicules de déneigement afin d'effectuer le déneigement à l'interne est aussi un investissement à long terme puisque ce geste fait diminuer le coût global de déneigement sur 5 ans. J'ajoute ici le logiciel de gestion animalière qui nous fera économiser temps et argent à moyen terme concernant la gestion des licences pour nos animaux de compagnie. En matière de subventions, celles-ci nous ont permis d'intervenir sur le chemin Laroche, débiter la réalisation du parc Gaffney-Kennedy, développer le marché public virtuel et financer la masse salariale pour des projets spécifiques tels que la prévention de la criminalité. Notre flexibilité financière nous permet dorénavant de procéder à des achats sans générer de règlements d'emprunt. Le renouvellement de la flotte de véhicules peut ainsi se maintenir sinon s'agrandir en limitant les intérêts liés aux emprunts. C'est le cas pour le nouveau balai de rue, le déneigement, la nacelle d'élagage, le monte-charge, l'achat de véhicules électriques, etc. Ces stratégies nous ont ainsi permis de nous concentrer à financer seulement nos importants travaux d'infrastructures tels que les rues du Boisé-Vermont, Séguin, McAndrew, du Péridot, la recherche en eau pour l'aqueduc Laroche, le barrage du lac l'Heureux et le début des travaux pour le nouveau garage municipal tout en générant une diminution de la dette nette.

/3

Finalement, en matière de parcs et terrains de jeux, le renouvellement des modules de jeux, le développement du parc Gaffney-Kennedy, la piste d'hébertisme du Triolet, le développement de sentiers hivernaux par l'achat d'une motoneige adaptée, l'acquisition de terrains permettant la progression du réseau cyclable ne sont que quelques exemples d'investissements faits en 2020. Tout est en place pour passer à l'échelon supérieur à la Ville de Saint-Colomban. Le futur est prometteur.

En conclusion, sommairement, voici ce qui explique la situation financière pour 2020.

Ainsi, à partir du 9 juin 2021, les états financiers seront disponibles à l'hôtel de ville et à www.st-colomban.qc.ca/budget.

Xavier-Antoine Lalande
Maire de la Ville de Saint-Colomban